

Présents : - BRIN Stéphanie - FRANÇAIS Cyril - GIRARD François - MOINEAU Frédéric - PEINTRE Angélique - PISSOT Philippe - TWARDOWSKIJ Richard

Absents-Pouvoir : LEBOYER Christian pouvoir à GIRARD François - RIPOLL Sébastien pouvoir à TWARDOWSKIJ Richard - BIENACEL Peggy pouvoir à PEINTRE Angélique

Absents : JACQUEMET Jean-Jacques - CARIOU Evelyne

Secrétaire de séance : BRIN Stéphanie

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir constaté le quorum. Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 27 février 2019.

I. Finances

1. Approbation du compte de gestion

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2019-11

2. Examen et vote du compte administratif

Le conseil municipal, prend acte des résultats de l'exercice 2018 qui ressortent ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT Dépenses : 490 570.33 €

FONCTIONNEMENT Recettes : 587 877.34 €

FONCTIONNEMENT Résultat :

- + Soit un RESULTAT de Fonctionnement de l'exercice 2018 : 97 307.01 €
- + Résultat de Fonctionnement de clôture reporté 2017 : 497 777.59 €
- + Soit un EXCEDENT de Clôture 2018 : 595 084.60 €

INVESTISSEMENT Dépenses : 805 292.95 €

- + Réalisées : 186 125.88 €
- + Restes à réaliser : 11 150.00 €

INVESTISSEMENT Recettes : 147 693.94 €

INVESTISSEMENT Résultat :

- + Soit un SOLDE d'exécution d'investissements 2018 : - 38 431.94 €
- + SOLDE d'Exécution d'Investissements 2017 reporté : 14 292.95 €
- + RESULTAT d'Investissements cumulés 2018 : - 24 138.99 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote), décide d'adopter le Compte Administratif 2018

Vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstentions : 1

Délibération 2019-12

3. Affectation du résultat

Le Conseil Municipal après avoir entendu le Compte Administratif 2018 du Budget Principal de la Commune,

- CONSTATANT que le Compte Administratif 2018 présente :

- + Un excédent de Fonctionnement de clôture de 595 084.60 €
- + Un déficit d'Investissement de clôture de 24 138.99 €

MAIRIE
17290 CHAMBON

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	14 292,95	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	497 777,59
DEPENSES DE L'EXERCICE	186 125,88	DEPENSES DE L'EXERCICE	490 570,33
RECETTES DE L'EXERCICE	147 693,94	RECETTES DE L'EXERCICE	587 877,34
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	-38 431,94	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	97 307,01
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION (001)</u>	-24 138,99	<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	595 084,60
RESTES A REALISER DEPENSES	11 150,00	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT <u>(1068)</u>	35 288,99
RESTES A REALISER RECETTES		COMPLEMENT D'AFFECTATION	
BESOIN DE FINANCEMENT	-35 288,99	TOTAL A AFFECTER	35 288,99
<u>PRELEVEMENT A EFFECTUER</u>	35 288,99	<u>REPRISE N+1 EN FONCTIONNEMENT (002)</u>	559 795,61

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'adopter l'affectation du Résultat 2018

Vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2019-13

4. Subventions aux associations

Dans le cadre du budget 2019 et pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant sur le territoire communal, il convient d'affecter les subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2019
<i>Foyer culturel</i>	<i>400 €</i>
<i>Comité des fêtes</i>	<i>500 €</i>
<i>Jeux inter-villages</i>	<i>100 €</i>
<i>Association les Minis Bouilles</i>	<i>250 €</i>
<i>Association des Anciens combattants</i>	<i>200 €</i>
<i>Ecole de Chambon : voyage scolaire</i>	<i>1000 €</i>
TOTAL	2 450 €

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	2019
<i>ASPAC</i>	<i>405 €</i>
<i>Resto du cœur</i>	<i>150 €</i>
<i>Chambre des métiers</i>	<i>84 €</i>
<i>Collège André DULIN projet voile</i>	<i>280 €</i>
<i>Collège André DULIN Voyage en Cornouailles</i>	<i>20 €</i>
TOTAL	939€

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité l'octroi et l'affectation des subventions de fonctionnement, telle que détaillées ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2019-14

5. Vote des taux d'imposition

Après analyse du Budget Primitif 2019, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil, de conserver pour l'année 2019 les taux d'imposition appliqués en 2018 à savoir :

Taxe Habitation (T.H) : 6 % (moyenne départementale : 21.05 %)

Foncier bâti (T.F.B) : 15.40 % (moyenne départementale : 25.94 %)

Foncier non bâti (T.F.N.B) : 56.72 % (moyenne départementale : 55.27 %)

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer pour l'année 2019, les taux d'imposition indiqués ci-dessus.

Vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstentions : 2

Délibération 2019-15

6. *Vote du budget*

Monsieur le Maire présente le budget établi par la commission des finances :

FONCTIONNEMENT : Dépenses

011 - Charges à caractère général	243 728.81 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	299 000 €
014 - Atténuations de produits	16 500 €
65 - Autres charges de gestion courante	73 416.80 €
66 - Charges financières	17 500 €
67 - Charges exceptionnelles	300 €
022 - Dépenses imprévues	30 000 €
023 - Autofinancement	280 000 €
Total dépenses	960 445.61 €

FONCTIONNEMENT : Recettes

70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	28 050 €
73 - Impôts et taxes	167 500 €
74 - Dotations, subventions et participations	132 100 €
75 - Autres produits de gestion courante	28 000 €
77 - Produits exceptionnels	€
013 - Atténuations de charges	45 000 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	559 795.61 €
Total recettes	960 445.61 €

INVESTISSEMENT : Dépenses

16 - Emprunts et dette	139 400 €
20 - Immobilisation incorporelles	19 000 €
21 - Immobilisations corporelles	185 777 €
23 - Immobilisations en cours (opérations)	261 000 €
001 - Déficit d'investissement reporté	24 138.99 €
020 - Dépenses imprévues	8 000 €
041 - Opérations patrimoniales	65 000 €
Total dépenses	702 315.99 €

INVESTISSEMENT : Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	76 788.99 €
13 - Subventions	86 079 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	194 448 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	280 000 €
041 - Opération patrimoniales	65 000 €
Total recettes	702 315.99 €

Après examen, le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **960 445.61 €** en section de fonctionnement et à **702 315.99 €** en section d'investissement.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les propositions budgétaires et d'adopter le budget primitif 2019 comme présenté.

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstentions : 1
Délibération 2019-16

7. *Tarifs des salles communales*

Les tarifs et modalités seront étudiés en commission et proposé à un prochain conseil

Prochain conseil : 17 avril 2019